

SOCIETE DES BEAUX-ARTS DE BEZIERS

AGO du 15/02/2021

Il est rappelé qu'au vu des contraintes sanitaires en vigueur et des mesures légales en place, l'AGO consécutive à l'exercice 2019-2020 n'a pu avoir lieu en présentiel et que par conséquent le CA a décidé de procéder à un vote par correspondance.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 rapport moral
- 2 rapport financier
- 3 budget prévisionnel
- 4 démissions/candidatures
- 5 perspectives 2021

Etant précisé que seules les quatre premières résolutions étaient soumises au vote.

Le formulaire de vote et les documents correspondant à l'ordre du jour ont été adressés par mail à l'ensemble des adhérents référencés.

La convocation a également été diffusée par voie de presse et sur les réseaux sociaux.

Le CA s'est réuni à huis clos le 15/02/2021 à 14 heures au siège 2 rue Relin afin de comptabiliser les votes et de désigner le Bureau.

Résultat du vote par correspondance

Il a été comptabilisé, reçus dans les délais :

18 formulaires de vote dont 18 ont été déclarés valables.

Le quorum (1/3 des membres actifs à jour de leur cotisation) a été atteint.

Rapport moral :	OUI	18	NON	0	ABSTENTIONS	0
Rapport financier :	OUI	18	NON	0	ABSTENTIONS	0
Budget prévisionnel :	OUI	18	NON	0	ABSTENTIONS	0
Elections au CA :	OUI	17	NON	0	ABSTENTIONS	1

Les rapports et élections soumis au vote recueillent la majorité absolue des votants, toutes les résolutions sont donc adoptées et le CA remercie tous les membres participants de leur confiance.

Le CA a ensuite procédé à l'élection du Bureau, qui sera en place jusqu'à la prochaine AG ; ont été élus à l'unanimité :

Bureau :

- Président : Joël BOBIN
- Vice-Président : Régis GARCIN
- Trésorier : Alain TURPAULT
- Trésorier-adjoint : Simon BOUTÉ
- Secrétaire du CA : Eliane GARCIN
- Secrétaire-adjointe : Michèle DE FREITAS
- Conseiller du Président : Jacques SAUVARD

Personne ne demandant la parole, la séance est levée à : 15 heures

Le présent PV a été signé par l'ensemble des membres présents.

A Béziers le 15/02/2021